



MINISTRE DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

DOSSIER DE PRESSE



Contact Presse :

Madame **Pauline NIVA**
Chargée de communication
Département des Programmes de prévention (DPP)
Direction de la santé

 : 40 48 82 22 Fax : 40 48 82 24

@ : pauline.niva@sante.gov.pf

Campagne POD 2015 : la lutte continue.

Qu'est-ce que la filariose lymphatique ?

La filariose de Bancroft est une maladie provoquée par un parasite, *Wuchereria bancrofti*. Le ver parasite responsable de la filariose lymphatique vit presque exclusivement chez l'être humain. Il est transmis par des moustiques sous la forme de minuscules larves (larves infectantes). Elles circulent dans le sang et atteignent les voies lymphatiques pour se transformer en 4 à 6 mois en filaires adultes (macrofilaires). Les adultes mâles et femelles s'accouplent et donnent naissance à des microfaires qui passent dans le sang et iront infecter d'autres personnes par l'intermédiaire des vecteurs : les moustiques.

En Polynésie française, le principal moustique vecteur de la maladie est *Aedes polynesiensis*. Il vit généralement en zone rurale et se reproduit dans les eaux stagnantes à l'intérieur de récipients naturels (trous d'arbre, de crabes, cocos coupées) ou artificiels (pneus, boîtes vides).

La plupart des personnes infectées par la filariose lymphatique (FL) restent asymptomatiques. Les symptômes tels que l'hydrocèle et l'éléphantiasis des membres ne surviennent qu'après plusieurs années. Les filaires entraînent une dilatation des vaisseaux lymphatiques qui sont responsables de l'augmentation de volume des membres ou des parties génitales masculines. L'évolution est marquée par des épisodes douloureux des parties atteintes.

Le principal moyen de lutte contre la filariose lymphatique est l'administration annuelle de dyéthylcarbamazine (DEC) et d'albendazole (ALB) à toute la population à partir de l'âge de 2 ans, à l'exclusion des femmes enceintes et des personnes présentant des contre-indications médicales. Ces médicaments détruisent les larves ou microfaires présentes dans l'organisme humain. **Cela a pour effet d'empêcher la transmission communautaire de la maladie.**

De bons résultats sont atteints dans la zone urbaine

L'adhésion de la Polynésie française depuis 1999 au programme PacELF (Plan d'élimination de la FL dans le Pacifique) a permis l'élaboration d'un plan stratégique propre avec un objectif ambitieux : l'élimination de la FL.

Malgré des efforts soutenus depuis plus de 10 ans, la filariose lymphatique reste très présente en Pf. L'enquête territoriale de 2008 révélait une prévalence globale de l'antigénémie à 11,3% alors que le seuil à atteindre pour l'élimination est de 1% dans la population à partir de 2 ans.

L'administration supervisée des médicaments ou POD (prise observée directe) a été mise en place en Polynésie française en 2010. Cette stratégie renforcée, certes contraignante, avait pour double objectif d'améliorer la couverture médicamenteuse et le décompte des doses réellement avalées par la population cible.

De 2010 à 2014, les efforts de l'ensemble des acteurs et la mobilisation communautaire ont permis d'atteindre les objectifs de couverture médicamenteuse de la population cible préconisés par l'OMS (71% en 2010, 87% en 2011, 84% en 2012 et 85% en 2013, et 76% en 2014).

En 2014, deux enquêtes de prévalence du portage de l'antigène filarien ont été réalisées en milieu communautaire dans la zone urbaine de Tahiti (communes de Mahina à Punaauia). Le but était d'évaluer l'impact des 5 années de POD pour adapter la stratégie de distribution des médicaments antifilariens.

La première enquête réalisée au domicile des personnes après tirage au sort a mis en évidence un taux de portage de 0,3%.

La deuxième enquête qui visait à évaluer la transmission chez les enfants s'est déroulée dans les écoles de la zone urbaine au début de l'année 2015. Aucun prélèvement positif n'a été trouvé parmi les 1188 enfants testés.

Conformément aux avis du Comité de pilotage polynésien appuyés par les experts de l'OMS, les résultats de ces deux enquêtes permettent de suspendre la distribution systématique des médicaments en zone urbaine.

Pour le reste du pays, les évaluations vont se poursuivre au cours des deux prochaines années dans la zone rurale des îles du vent, aux Australes, Iles sous le vent, Marquises et Tuamotu Gambier.

Dans l'intervalle, la POD doit continuer dans toutes ces zones jusqu'à ce qu'elles soient évaluées.

La lutte contre la filariose continue en 2015

La participation communautaire et d'ambassadeurs reste soutenue

Les communes sont particulièrement impliquées dans cette démarche car elles représentent l'échelon de proximité le plus adapté à la rencontre avec les populations. En 2014, elles ont permis de mobiliser plus de 1000 ambassadeurs bénévoles par l'intermédiaire de leurs agents communaux, pour l'ensemble de la PF.

En 2015, la participation communautaire sera renforcée par celle des bénévoles des congrégations religieuses.

Les **ambassadeurs de la lutte contre la filariose** assumeront cette année encore le rôle de distribution des médicaments à la population, sous la supervision des personnels de santé, des référents des communes et des congrégations.

La participation communautaire doit être soutenue au plus haut niveau dans tous les secteurs de la société polynésienne. Les responsables politiques et religieux, les chefs de service des administrations, les chefs d'entreprises, les responsables du secteur associatif et tous les groupes influents de la société civile seront invités à se mobiliser pour organiser au sein de leurs établissements, de leurs lieux de culte, de leurs entreprises, de leurs lieux de rassemblement, la distribution des médicaments.

De nouvelles modalités de distribution dans les écoles

La POD dans les établissements scolaires est le moyen le plus efficace d'obtenir une bonne couverture médicamenteuse chez les enfants et les adolescents. Suite au mouvement de protestation généré par les syndicats d'enseignants en 2014, les modalités de distribution en milieu scolaire vont évoluer. Désormais, cette distribution sera supervisée par des professionnels de santé.

Les instituts d'enseignement universitaire sont également des partenaires précieux puisqu'ils permettent l'organisation d'une journée de distribution au sein de leurs établissements.

Les professionnels de santé restent mobilisés

L'Institut de formation en soins infirmiers permet de renforcer le dispositif scolaire grâce à la présence des élèves infirmier(e)s dans les pharmacies le 23 avril 2015. Ceux-ci assureront la tenue des stands dans ces établissements.

Enfin, tous les professionnels de santé sont invités à rejoindre leurs collègues qui contribuent déjà à cette vaste opération de santé publique soit en participant à l'organisation de stands (lieux publics, lieux de culte...) soit en collaborant à la POD à domicile au sein de leur commune.

Calendrier de la POD 2015

La POD 2015 est organisée du **samedi 11 avril** au **dimanche 3 mai**.

Les médicaments resteront néanmoins disponibles dans les **dispensaires** jusqu'au **31 mai**. Par conséquent, chacun doit pouvoir s'organiser pour prendre les médicaments durant cette période. Mais la prise observée directe demeure la règle.

Dates	Lieux de distribution	Effecteurs	Supervision
11 avril au 26 avril	Domicile	Ambassadeurs	Communes hors zone urbaine Structures de santé
11 avril au 3 mai	Confessions religieuses	Ambassadeurs	Responsables des confessions religieuses Direction de la santé
11 avril au 26 avril	Cabinets libéraux	Médecins Infirmiers	Professionnels de santé hors zone urbaine
13 avril au 24 avril	Ecoles maternelles et primaires Collèges/Lycées sauf zone urbaine de mahina à Punaauia	Enseignants Infirmières scolaires	CCSHSS & CSP
13 avril au 24 avril	Structures de santé de la DS Etablissements de santé	Professionnels de santé	Responsables médicaux des structures de soins hors zone urbaine
Jeudi 23 avril <i>Journée de lutte contre la filariose lymphatique</i>	Pharmacies Stands dans les lieux publics	Pharmaciens Elèves infirmier(e)s Volontaires Direction de la santé Bénévoles des associations	Direction de la Santé
Les doses resteront disponibles dans les dispensaires de la Direction de la Santé jusqu'au 29 mai 2015			

ATTENTION

En 2015, en raison du changement de fournisseur, la posologie de la DEC va changer. La dose administrée variera de 1 à 6 comprimés en fonction du poids des individus.

NB : Seule la population des Tuamotu-Gambier va continuer à recevoir les comprimés de Notezine® dont le conditionnement est plus adapté à ces îles.

Liste des stands POD 2015

Communes	Points de distribution	Dates	Horaires
Mahina	<i>Vénustar</i>	23/04/2015	10h - 19h
Arue	<i>Carrefour</i>	23/04/2015	8h - 20h
Pirae	<i>Hyper U</i>	23/04/2015	10h - 18h
Papeete	<i>Le Rétro</i>	23/04/2015	10h - 17h
	<i>Marché de Papeete</i>	23/04/2015	7h - 16h
	<i>ISEPP</i>	23/04/2015	8h - 18h
Faa'a	<i>Champion Heiri</i>	23/04/2015	8h - 18h
Punaauia	<i>UPF</i>	23/04/2015	10h - 18h
	<i>Carrefour</i>	23/04/2015	9h - 19h
	<i>Centre Tamanu</i>	23/04/2015	10 h - 19h
Mataiea / Papeari	<i>Ah Ki</i>	20/04/2015	à partir de 15h30
	<i>Ah Ki</i>	22/04/2015	à partir de 15h30
	<i>Magasin Pierre</i>	21/04/2015	à partir de 15h30
	<i>Magasin Pierre</i>	23/04/2015	à partir de 15h30
Papara	<i>Ls Proxi</i>	23/04/2015	à partir de 15h30
	<i>Super U Tamanu</i>	23/04/2015	à partir de 15h30
	<i>Maruia</i>	23/04/2015	à partir de 15h30
Taravao	<i>Carrefour</i>	23/04/2015	8h - 19h
	<i>Hyper Champion</i>	23/04/2015	8h - 19h
	<i>Super U</i>	23/04/2015	8h - 19h
	<i>Taiarapu Nui</i>	23/04/2015	8h - 19h

En pratique, CE QUI CHANGE EN 2015 :

1. La stratégie de distribution a été adaptée en tenant compte des études faites dans la zone urbaine (Mahina, Arue, Pirae, Papeete, Faaa et Punaauia)

➤ Modalités de distribution dans ces communes

- suspension de la distribution systématique dans toutes les écoles de la zone urbaine,
- suspension de la distribution communautaire par les ambassadeurs,
- maintien d'une **journée filariose** avec distribution à la population sur les stands dans les zones de concentration du public et dans les pharmacies.

➤ Qui doit prendre les comprimés lors de la distribution le 23 avril en zone urbaine ?

La transmission de la maladie est désormais très faible en zone urbaine. La présence du moustique vecteur *Aedes polynesiensis* y est rare à l'exception des fonds de vallée. Les personnes qui doivent prendre les médicaments sont les personnes qui sont exposées fréquemment aux piqûres de ces moustiques en zone rurale :

- personnes résidant dans le fond des vallées,
- agriculteurs professionnels ou non,
- personnes habitant ou séjournant de façon fréquente en zone rurale de Tahiti et Moorea,
- personnes séjournant de façon fréquente dans les autres archipels de Polynésie française.

2. Les médicaments

➤ Remplacement de la Notezine® par la DEC Eisai

- Les comprimés sont fabriqués sous licence japonaise, donnés gratuitement à l'OMS et distribués aux pays du Pacifique qui luttent contre la filariose lymphatique.
- Ces médicaments ont déjà été distribués largement dans d'autres pays.
- Un lot a été envoyé au laboratoire de l'agence nationale du médicament pour expertise. Les tests de conformité sont revenus normaux.
- La DEC Eisai remplacera la Notezine® dans toute la Polynésie française sauf aux Tuamotu Gambier

➤ Modification de la posologie :

- les comprimés de DEC Eisai sont dosés différemment des comprimés de Notezine® - ils sont deux fois moins dosés donc le nombre de comprimés à avaler est deux fois plus important.

3. Distribution en milieu scolaire

En 2015, le dispositif de distribution en milieu scolaire a été ré-aménagé avec la collaboration de la direction générale de l'éducation et des enseignements et le ministère de l'éducation.


La distribution POD continue dans tous les établissements scolaires de la Polynésie française à l'exception de ceux la zone urbaine. Elle sera supervisée partout où cela est possible, par des professionnels de santé et/ou des bénévoles spécifiquement formés.

4. Distribution communautaire

La distribution par les ambassadeurs des communes sera renforcée par la participation des bénévoles issus des congrégations religieuses. Comme c'est l'usage depuis plusieurs années, l'ensemble de ces bénévoles sera formé à cette distribution. L'accent sera mis sur les modifications de posologie survenue en 2015.

Pour répondre aux attentes de la population, les dispensaires resteront disponible pour la POD jusqu'à la fin du mois de mai 2015.

CE QUI NE CHANGE PAS EN 2015 :

La  restera en vigueur quels que soient le lieu et le mode de distribution.

La prise observée directe reste le pilier de la distribution des médicaments contre la filariose lymphatique.

Rappel sur l'utilisation de la DEC de l'albendazole pendant la POD.

La direction de la santé rappelle que la distribution de DEC et d'albendazole a pour but d'éliminer la filariose lymphatique du fenua.

La prise de ces comprimés nécessite de respecter les contre-indications et les précautions d'emploi suivantes :

Contre-indications :

- femme enceinte
- enfants de moins de deux ans
- allergie connue à la DEC (ou à la Notezine®) et/ou à l'albendazole

Précautions d'emploi (nécessitant un avis médical pour autoriser la prise) :

- maladie grave,
- épilepsie ou antécédents de convulsions,
- séjour prolongé en Afrique tropicale dans les dix dernières années.

Les effets secondaires les plus fréquents sont :

- somnolence (envie de dormir),
- céphalées (mal de tête),
- nausées (envie de vomir) et /ou des vomissements,
- sensation vertigineuse.

Il faut ajouter que les maladies aiguës, notamment les infections fébriles, doivent être prises en considération. En cas de fièvre élevée ou de symptômes marqués, il convient de différer de quelques jours la prise des comprimés.

La DEC atteint son maximum de concentration dans le sang une à deux heures après la prise du médicament. C'est le moment où les effets secondaires indésirables sont le plus marqués. Par conséquent il convient de ne pas effectuer d'activité à risque dans les heures qui suivent la prise des médicaments (activités professionnelles telles que la conduite d'engins ou de transports en commun, le maniement d'outils...). La conduite prolongée après avoir avalé les médicaments est également déconseillée. C'est le cas notamment à Tahiti pour les personnes qui circulent de Papeete à Taravao. Ces effets secondaires surviennent en moyenne chez **une personne sur six**.

Les troubles digestifs sont moins importants lorsque les médicaments sont pris au moment d'un repas ou d'une collation.

Ces consignes sont répétées aux personnes chargées de la distribution des médicaments (ambassadeurs, bénévoles des stands, professionnels de santé) lors des formations qu'ils suivent avant d'intervenir sur le terrain.

Plusieurs modalités sont offertes à la population pour prendre les comprimés :

- les ambassadeurs à domicile,
- les bénévoles des congrégations religieuses,
- les stands à l'entrée des résidences en hauteur,
- les pharmacies,
- les lieux de soins (dispensaires, hôpitaux et cliniques),
- les stands dans les zones commerciales.

Tous ensemble contre la filariose.